

5LAMBROT
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social 309, Avenue du Médoc 33320 EYSINES
RCS de BORDEAUX

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Capital : DIX MILLE EUROS (10 000 €)

Nombre d'actions : CENT (100) libérées en totalité

Valeur nominal : 100 EUROS (100 €)

Souscripteurs	Nombre d'actions souscrites	Montant nominal des actions souscrites	Montant des versements effectués
Monsieur Eric LAMBROT , né le 30 septembre 1964 à CASTELJALOUX (47), demeurant 90, Avenue de la Forêt 33700 MERIGNAC	51	100	5100 €
Madame Nathalie Lucette Rolande DUBENT épouse LAMBROT , née le 28 juin 1968 à BORDEAUX (33) demeurant 90, Avenue de la Forêt 33700 MERIGNAC	49	100	4900 €

En conséquence de ce qui précède

- le total des actions souscrites est de...	100
- le total des versements effectués est de	10 000€

Fait à EYSINES
Le 23 mai 2023


Eric LAMBROT


Nathalie Lambrot

CIC BRUGES

31 AVENUE DE L EUROPE 33520 BRUGES

☎ 05 56 05 40 50 FAX 05 56 16 59 16 ✉ 19317@cic.fr BIC : CMCIFRPP

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC SUD OUEST CIC BRUGES, 31 AVENUE DE L EUROPE 33520 BRUGES déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 10 000 €.

Monsieur Eric LAMBROT, représentant de la société 5LAMBROT S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 309 AVENUE DU MEDOC 33320 EYSINES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Monsieur LAMBROT Eric	51	5 100 €
Madame LAMBROT Nathalie	49	4 900 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10057 19317 00020669803 02

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 23 mai 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé

JST14

Agnès HOARAU
Chargée d'affaires professionnels
agnes.horau@cic.fr

CIC Sud Ouest
Bruges
31, avenue de l'Europe
33520 Bruges
Tél 05 56 05 40 50
19317@cic.fr

